

Ouvrir au public des bassins de rétention d'eaux pluviales tout en préservant leur fonctions hydrauliques et écologiques. L'exemple du bassin du Pont-Yblon au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

Opening rainwater retention basins to the public while preserving their hydraulic and ecological functions. The example of the Pont-Yblon basin in Le Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

Rouillé-Kielo Gaële, Preschez Victor, Coppolino Luisa, Duclos Michael, Hayes Eva, Julien Benjamin, Quillien Ronan, Vallée Guislaine

Département de la Seine-Saint-Denis, Direction de l'Eau et de l'Assainissement, Service Hydrologie Urbaine et Environnement
eaudanslaville@seinesaintdenis.fr

RÉSUMÉ

Ce papier présente le projet d'ouverture au public du bassin de rétention des eaux de pluie du Pont-Yblon, situé sur la commune du Blanc-Mesnil, au Nord de la Seine-Saint-Denis. L'enjeu du projet est de transformer ce site hydraulique monofonctionnel dédié à la lutte contre les inondations en un site multifonctionnel, accueillant du public tout en préservant la faune et la flore propres aux milieux humides. Le papier présente les étapes de définition du projet qui ont conduit à l'élargissement progressif des objectifs par l'intégration de considérations écologiques et sociales, révélées lors de la phase d'études. Concilier ces objectifs nécessite de mener un travail de concertation avec des parties prenantes à différentes échelles territoriales.

ABSTRACT

This paper presents the project aiming at opening the Pont-Yblon rainwater retention basin, located in the municipality of Le Blanc-Mesnil, north of Seine-Saint-Denis, to the public. The aim of the project is to transform the status of this water management site from a single-purpose facility dedicated to flood control into a multi-purpose site that can be visited by the public while preserving the flora and fauna specific to the surrounding wetlands. The paper presents the steps undertaken to define the project, which led to the gradual broadening of its objectives through the integration of ecological and social considerations that emerged during the study phase. Reconciling these objectives requires establishing a dialogue with stakeholders at different territorial levels.

MOTS CLÉS

Bassins de rétention d'eaux pluviales, multifonctionnalité, biodiversité des milieux humides, ouverture au public, concertation.

1 INTRODUCTION

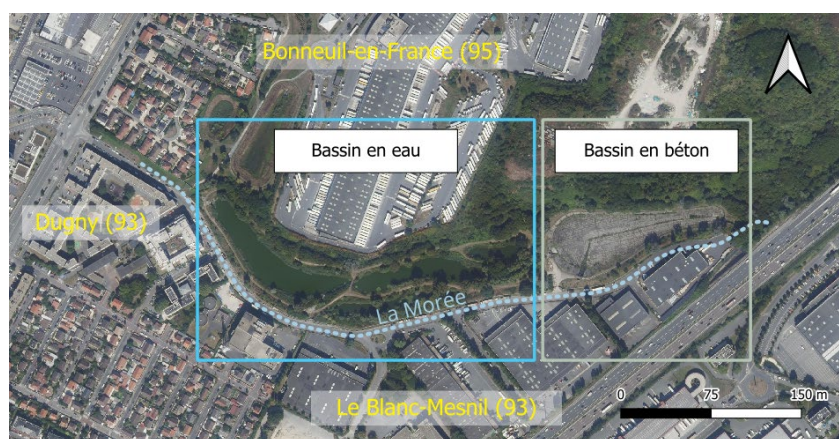
La Direction de l'Eau et de l'Assainissement du Département de la Seine-Saint-Denis (DEA 93) gère un patrimoine d'assainissement composé de près de 700 kilomètres de canalisations et de plus de trente sites accueillant des bassins de rétention d'eaux pluviales, conçus pour limiter le risque inondation et diminuer la pollution vers le milieu naturel. Construits à partir des années 1970, douze de ces bassins sont à ciel ouvert, en béton, enherbés ou en eau. En 2018, le Conseil départemental a adopté un plan d'investissement pour permettre l'ouverture au public de certains de ces bassins à ciel ouvert. En 2024, l'adoption du Manifeste, « La Seine-Saint-Denis, territoire d'eau » par l'exécutif départemental, marque l'avènement de nouvelles ambitions politiques en faveur de l'eau dans la ville. L'ouverture au public du bassin en eau du Pont-Yblon répond pleinement aux objectifs portés par la DEA 93 et ses partenaires d'accompagner le changement de regard sur l'eau dans la ville et de participer, avec l'eau, aux transitions écologiques et sociales du territoire. En 2026, le bassin en eau du Pont-Yblon deviendra ainsi un parc urbain, sans perdre toutefois ses fonctionnalités hydrauliques.

La présentation revient sur les questionnements et les apprentissages qui ont émergé au fur et à mesure de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet d'ouverture au public par la DEA 93. Elle montre combien les études réalisées ont enrichi la vision de ce site et permis d'adapter les aménagements pour accompagner le changement de statut d'un site monofonctionnel, dédié à la gestion hydraulique, à un site multifonctionnel permettant également l'accueil du public et la préservation de la biodiversité.

2 UN SITE HYDRAULIQUE AUX MULTIPLES POTENTIELS A REVELER

2.1 Ouvrir des bassins en eau à ciel ouvert au public

Le Plan Investissement Bassins, adopté en 2018 par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, visait à doter la DEA 93, en charge notamment de la gestion de bassins de rétention d'eau pluviale, de moyens financiers et humains permettant l'ouverture au public de certains de ces bassins, à ciel ouvert. Cette ambition est née du constat que certains bassins présentent des qualités paysagères intéressantes et offrent la possibilité d'améliorer le cadre de vie des habitant-es en accueillant du public. Le Plan Investissement Bassins identifiait également la possibilité de mener des actions pour enrichir la biodiversité déjà présente sur les sites. Ces bassins doivent néanmoins continuer à rester des ouvrages hydrauliques qui conservent leurs capacités de stockage pour lutter contre le risque d'inondation. L'ouverture au public doit donc prendre en compte à la fois la sécurité des visiteur-euses vis-à-vis de ces ouvrages et ne pas perturber le fonctionnement et la pérennité des installations. Les premiers bassins concernés par ce plan d'investissement sont ceux de la Molette à la Courneuve, du Pont-Yblon au Blanc-Mesnil et de Coubron, sur la commune du même nom. Mis en service il y a environ quarante ans, ces bassins sont restés jusqu'à présent officiellement fermés au public, même si cette interdiction n'est pas toujours respectée. Leur ouverture passe donc par l'intégration des sites des bassins dans le tissu urbain environnant et par l'encadrement des futurs usages (l'autorisation de ces derniers allant de pair avec leur régulation). Le premier de ces bassins à s'ouvrir au public sera celui du Pont-Yblon, inauguré en 1984. Il se situe le long de l'ancien lit de la rivière Morée (aujourd'hui enterrée) à la limite septentrionale du département de la Seine-Saint-Denis, sur la commune du Blanc-Mesnil, et jouxtant les communes de Dugny (au Sud-Ouest) et de Bonneuil-en-France (département du Val d'Oise, au Nord).



Le site est composé de deux bassins à ciel ouvert, l'un en béton (à l'Est sur l'image aérienne), le second en eau, en lien avec la nappe (à l'Ouest). Relativement modeste en matière d'aménagement, la complexité du projet d'aménagement réside dans l'accompagnement à la mutation d'un site industriel vers un site ouvert au public tout en prenant en compte les dynamiques présentes en matière de biodiversité et d'usages.

Figure 1 : Vue aérienne des bassins du Pont-Yblon. Source : Ortho IGN 2024.

2.2 Des études pour appréhender le caractère plurifonctionnel du site

La DEA 93 a fait le choix de consacrer des moyens (humains et financiers) à des études pour mieux caractériser, sur différents volets, le site de projet au-delà du seul enjeu de gestion d'un ouvrage de régulation des écoulements de la Morée. Ces études - intégrées à la frise chronologique ci-après - ont ainsi scruté les dynamiques urbaines, écologiques, d'usages à l'œuvre, et ce, à différentes échelles. La phase de préprogrammation a bénéficié de l'analyse des potentiels d'aménagement et des contraintes associées à l'ouverture au public (APUR, 2021). Ensuite, pour guider la conception des aménagements, un état des lieux des usages non-autorisés a été réalisé via de l'observation in situ, des entretiens et un questionnaire (~ 100 répondant-es). Cette enquête a été complétée par une concertation des futures usager-ères et des parties prenantes (collectivités, propriétaires voisins, etc.) et la tenue d'ateliers et de balades sur site pour discuter des aménagements envisagés avec les riverain-es (Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, 2023). Cette démarche de terrain s'est enrichie d'une étude en géomatique qui a permis d'analyser les données socio-économiques de la population vivant dans l'iso-aire d'attractivité du site (soit à 15 minutes à pied, sans tenir compte des limites administratives mais en intégrant les obstacles physiques et symboliques) (da Silva, 2024). Enfin, les sensibilités écologiques du bassin en eau et de ses abords ont pu être qualifiées grâce à un inventaire floristique et faunistique sur place et à l'analyse des dynamiques à plus petite échelle (trame verte et bleue régionale) (Ecoter, 2023). Également, un diagnostic écologique et le suivi de la qualité de l'eau à l'échelle du site notamment via l'indice BECOME¹ ont été réalisés (Aquabio, 2024, 2025). L'ensemble de ces études a permis à l'équipe-projet d'appréhender plus finement les autres fonctions du site (social, écologique) au-delà de la fonction hydraulique et leur articulation.

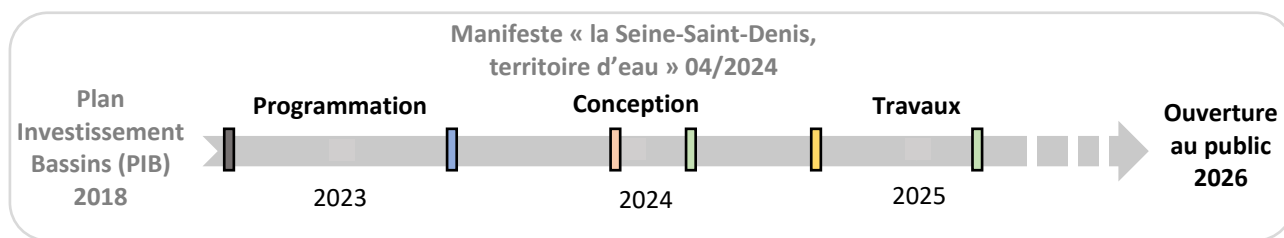


Figure 2 : Frise chronologique des différentes étapes du projet avec représentation des études (barres colorées).

3 ENSEIGNEMENTS DES ETUDES ET TRADUCTION DANS LES AMENAGEMENTS

3.1 Adapter l'aménagement aux besoins d'un quartier carencé en espaces verts et bleus

Un premier élément d'enseignement des études réalisées est l'apport social du projet. L'ouverture du bassin du Pont-Yblon participe en effet à combler un besoin d'accès à un espace vert (et bleu) de proximité pour le quartier environnant et contribue ainsi à lutter contre les inégalités environnementales (notion qui renvoie au cumul d'inégalités subies par les personnes défavorisées qui sont plus exposées « aux 'désaménités' (nuisances, risques et pollution) » et qui souffrent d'une plus grande vulnérabilité « en raison d'un état de santé plus dégradé et d'un moindre accès aux soins » (Deldrève, Candau, 2014 : 256). Ce besoin en espaces verts s'explique par le caractère particulièrement enclavé des quartiers résidentiels à proximité du site de projet. Du fait de la présence de grandes infrastructures (aéroport du Bourget, grands axes routiers), la mobilité des habitant-es vers les espaces plus centraux et des autres espaces verts de leurs communes de rattachement (Le Blanc-Mesnil, Dugny, Bonneuil-en-France) se voit en effet contrainte. C'est bien parce que le projet d'ouverture au public du bassin en eau du Pont-Yblon va offrir un nouvel espace vert (et bleu) de proximité à la population qu'il a reçu le soutien financier d'Ile-de-France Nature dans le cadre du Plan vert. En effet, selon l'indice créé par l'Institut Paris Région et consultable sur l'outil Cartoviz², la commune du Blanc-Mesnil où se trouvent les bassins du Pont-Yblon apparaît « carencée » en espaces verts. Un zoom sur les zones résidentielles des communes à proximité du site du Pont-Yblon montrent qu'elles sont même très carencées (colorées en rouge sur l'outil Cartoviz). Par ailleurs, la population résidant dans l'aire d'attractivité du site (à 15 minutes de marche de celui-ci) fait face à de plus grandes difficultés économiques qu'ailleurs dans l'espace régional (34% de ménages pauvres, soit deux fois plus qu'ailleurs en Ile-de-France). Également, 88% des habitant-es résident en habitat collectif, avec peu d'accès à des espaces extérieurs personnels (jardins ou balcons) (da Silva, 2024).

¹ <https://become.aquabio-conseil.com/>

² <https://cartoviz.institutparisregion.fr/>

L'enquête sur les usages non-autorisés et la concertation avec les riverain-es ont permis de souligner combien le site est d'ores et déjà perçu comme une zone de ressourcement précieuse. Au-delà des mésusages (déchets, feux) particulièrement visibles, la fréquentation habituelle du site est liée à des usages de balade ou de détente. Ces éléments ont orienté la conception des aménagements vers la création de cheminements, désormais adaptés pour les personnes à mobilité réduite, et l'installation de mobilier dans l'objectif de permettre aux riverain-es de se rapprocher des éléments naturels.

3.2 Equilibrer préservation de la biodiversité et usages attendus

Les plans d'eau du Pont-Yblon sont rattachés à « un réseau sous forme de pas japonais » de différents milieux humides (bassin, mare, etc.) et « peuvent être considérés comme un cœur de nature à l'échelle communale » (Ecoter, 2023). Néanmoins, l'équilibre écologique du site pourrait être fragilisé par des causes directes comme l'ouverture au public (dérangement par la fréquentation, présence de chiens sans laisse) et des causes indirectes (pertes possibles de connectivités écologiques avec les territoires voisins, présence d'espèces invasives comme la Renouée du Japon) (*Ibid.*).

Une des mesures fortes pour préserver la biodiversité est la création d'une « zone de quiétude ». Toutefois, les ateliers et balades réalisés avec les (futur-es) usager-ères ont montré combien il serait difficile de créer une zone strictement fermée, car cela irait à l'encontre des usages établis (le sens de circulation habituel serait coupé). L'équipe projet a donc fait le choix de délimiter clairement la zone sans en empêcher totalement l'accès et de se tourner vers de la pédagogie (via des panneaux) pour en expliciter la fonction écologique. La sensibilisation du public s'appuie également sur des classes d'eau et rencontres avec des écolier-ères et de collégien-nes des environs. La concertation menée avec les autres parties prenantes du projet (collectivités et propriétaires fonciers voisins en particulier) a permis de définir la future gestion, partagée, du site. La Ville du Blanc-Mesnil prendra ainsi en charge certaines tâches d'entretien pour lesquelles la DEA 93 n'a pas la compétence (ouverture/fermeture quotidienne, ramassage des déchets). Enfin, et au-delà de l'ouverture au public, il est désormais envisagé de mettre en place de nouvelles actions pour enrichir la biodiversité. Les conclusions des études d'Aquabio (2024, 2025) sont actuellement examinées par la DEA 93 pour prioriser des actions en faveur de l'amélioration de la qualité du milieu.

4 CONCLUSION

L'ouverture au public du bassin en eau du Pont-Yblon marque une étape importante vers la concrétisation des ambitions du Manifeste, « La Seine-Saint-Denis, territoire d'eau ». Cette ouverture rejoint l'objectif de participer, avec l'eau, aux transitions écologiques et sociales du territoire en enrichissant la biodiversité (notamment celle propre aux milieux humides, particulièrement rare et menacée en milieu urbain). Également, ce projet participe à lutter contre les inégalités environnementales particulièrement fortes en Seine-Saint-Denis en réduisant la carence en espace vert (et bleu) localement et en créant un lieu de rafraîchissement pour la population. Même si le projet est situé sur un site du Département, l'association de la Commune au projet était nécessaire. La conduite de projet a aussi permis à notre direction technique de se rapprocher des habitant-es en sondant leurs perceptions et leurs attentes. Retrouver le « territoire d'eau » de la Seine-Saint-Denis, où cet élément est devenu si discret en surface, pourrait donc passer par le fait de révéler l'existant, en accompagnant sa transformation à l'aune des enjeux, sociaux et environnementaux, contemporains.

5 BIBLIOGRAPHIE

APUR (2021). *Intégration urbaine et paysagère des bassins de Coubron et du Pont-Yblon*.

Aquabio (2024). *Diagnostic écologique et suivi de la qualité des eaux sur des bassins d'un système d'assainissement*.

Aquabio (2025). *Conseil sur des projets d'aménagement de bassins gérés par le Département 93*.

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis (2023). *Ouvrir au public les bassins de Pont-Yblon. Livrable global de l'accompagnement participatif du Pôle Innovation Territoriale*.

da Silva, R. (2024). *Valorisation cartographique du patrimoine de l'eau de Seine-Saint-Denis*. Mémoire de Master 2 Carthagéo, Université Paris-Cité.

Deldrève, V. et Candau, J. (2014). *Produire des inégalités environnementales justes ?* Sociologie, 5(3), 255-269.

Ecoter (2023). *Étude d'intégration urbaine et paysagère du bassin départemental du Pont-Yblon sur la commune du Blanc-Mesnil (93). Évaluation des sensibilités écologiques*.